

CROUS MONTPELLIER

Arrêté portant nomination du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de communication, ouvert au titre de l'affectataire CROUS MONTPELLIER, session 2017

Le Directeur Général du CROUS de Montpellier,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 21 mars 2017 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

ARRETE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours interne de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle F (culture, communication, production et diffusion des savoirs), emploi-type Chargé-e de communication, ouvert au titre de l'affectataire CROUS MONTPELLIER, au titre de l'année 2017 :

Monsieur PROST Philippe, directeur de crous, président, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Montpellier, Montpellier.

Madame ANSELME Magali, ige, experte, Université de Montpellier, Montpellier.

Madame KOLLER Pascale, responsable de la communication, Centre national des oeuvres universitaires et scolaires, Vanves.

Madame RACINE Catherine, administratrice de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Montpellier, Montpellier.

Monsieur SERRETTA Renaud, administrateur de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Montpellier, Perpignan.

Monsieur DELEUZE Laurent, ige, suppléant, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Montpellier, Montpellier.

Fait à Montpellier

le 21 juin 2017
Le Directeur Général

Philippe PROST